

Notre assistance pour

la gestion & la comptabilité des CSE



Les obligations comptables des CSE varient selon le montant de leurs ressources. Dans tous les cas, ALTERYYYS Expertise vous **accompagne dans l'organisation de votre gestion et de votre comptabilité.**

Quelles sont les obligations comptables du CSE ?

Si le CSE est dans cette situation...		...ses obligations comptables sont les suivantes
Ressources < 153.000 €		Expert-comptable facultatif Comptabilité ultra-simplifiée (comptabilité de trésorerie)
Ressources > 153.000 € Dans ce cas, il faut vérifier votre situation au regard des 3 seuils suivants : <ul style="list-style-type: none">• 50 salariés dans le CSE• 1,55 M€ de total bilan• 3,1 M€ de ressources (subventions, paiements des salariés, ...)	Si vous ne dépassez pas plus de 2 des 3 seuils	Expert-comptable obligatoire avec comptabilité de droit commun ou comptabilité d'engagement
	Si vous dépassez au moins 2 des 3 seuils	Nomination obligatoire d'un commissaire aux comptes en plus de l'expert-comptable avec comptabilité de droit commun

Pourquoi recourir à ALTERYYYS Expertise ?

ALTERYYYS Expertise vous offre une large palette de services sur-mesure :

- Missions classiques d'expertise comptable de présentation des comptes
- Assistance à la création d'un CSE
- Assistance en cas de contrôle URSSAF
- Audit de nouveau mandat

Les textes applicables (code du travail)

L. 2315-76 / D.2315-11 / D.2315-33 /
D.2315-64 / D.1215-65

Quand recourir à ALTERYYYS Expertise?

Contactez-nous **dès que possible** ; nous répondrons à vos questions et définirons ensemble la gestion qui correspond à votre CSE.

Métropole ALTERYYYS Expertise

48 rue Beaubourg
75003 Paris

01 45 31 67 75
contact@alteryys.fr



MÉTROPOLE

cge ANTILLES GUYANE

www.alteryys.fr

Antilles Guyane
CGE by ALTERYYYS
Rue Massabielle
Immeuble Olympe
97110 Pointe-à-pitre

05 90 24 61 53
contact@cabinet-cge.com